FIRCHIM FRANCE S.A.S.
Z.A. de la Glèbe - B.P. 262 - Savignac - 12202 VILLEFRANCHE-DE-ROUERGUE Cedex
Tél. 05 65 81 16 37 - contact@firchim.fr - www.firchim.fr
Produits industriels d'hygiène, de maintenance et de dépollution

A83
05/25

AÉRONET

DESTRUCTEUR D'ODEURS
ASSAINISSEUR D'ATMOSPHÈRE
À FONCTIONS BACTÉRICIDE ET VIRUCIDE

Spray grand débit, longue portée - Spécifique grands volumes

FABRICATION FRANÇAISE

PROPRIÉTÉS PRINCIPALES - UTILISATIONS

- Le produit actif présente une activité biocide validée suivant :
  Bactéricide (**NF EN 1276** - Pseudomonas aerugin, Escherichia coli, Staphylococcus aureus, Enterococcus hirae)
  Virucide (**NF EN 14476 + A2** - Adenovirus type 5, Norovirus murin S99, Virus de la vaccine Ankara ATCC VR-1508, Norovirus murin S99)
- Diffuseur longue portée, pour locaux de grands volumes supérieurs à 25 m3.
- Destructeur puissant, à dispersion instantanée par micronisation avec effet turbulent, apporte une action rapide neutralisante contre les molécules à odeurs désagréables.
- Actif sur les différents types d'odeurs tels que:
  - Odeurs nauséabondes, putrides, d'hydrogène sulfuré (H2S), provenant de fermentations des déchets, salissures organiques, détritus en décomposition par les bactéries, dans les zones d'entrepôts de poubelles, déchetteries, ...
  - Odeurs de transpiration, de confinement, dans les salles de sports, odeurs de fumée dans les zones fumeurs, salles de réunions, dans les hôtels, restaurants, collectivités.
  - Odeurs de vestiaires, de sanitaires, de moisissures.
  - Odeurs ammoniacales, d'urines, dans les toilettes, escaliers de sous-sols et accès de parking.
- Renferme des extraits odoriférants puissants.
- Apporte une ambiance nouvelle assainie permettant de rendre rapidement aux utilisateurs des locaux à atmosphère vicié.

Test de réduction microbienne de l'air dans un local de 20 m³ voir pv NL/04331/F2
« **contrôle de la CONTAMINATION AÉROPORTÉE avant et après traitement de l'ATMOSPHÈRE** d'un local à usage professionnel, moyen d'application : aérosol à diffusion en jet longue portée.

1. Les prélèvements sont effectués dans un local de 20 m³ à l'aide d'un AERO BIOCOLLECTEUR certifié iso (n° calibration 01.27173) avant diffusion du produit
Chaque prélèvement s'effectue sur 1000 litres d'air directement sur gélose PCA (**MISE EN EVIDENCE DE LA FLORE TOTALE AEROBIE MESOPHILE**).
2. Diffusion du produit : Pour cette expérience, une courte pression a été exercée sur le diffuseur de l'aérosol libérant **32,5 g** de produit.
3. Après un temps d'action de **3 heures**, 4 x 2 prélèvements sont réalisés à une heure d'intervalle pour mesurer la contamination aéroportée résiduelle

Exemple de contamination microbienne Aéroportée avant traitement diffusion

Population moyenne initiale : **272,5 UFC** (Unités Formant Colonies)

Population après pulvérisation :

TEMPS	Population Résiduelle (UFC)	REDUCTION Log.	TAUX DE REDUCTION
T_0 + 3h	11	1,39	96%
T_0 + 4h	14	1,29	95%
T_0 + 5h	16	1,23	94%
T_0 +6h	58	0,67	78%

Exemple de contamination microbienne aéroportée dans le même local après diffusion

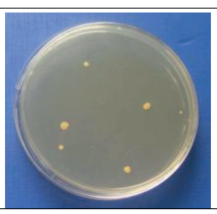

CONCLUSION : 32,5g du produit contenu dans l'aérosol longue portée, diffusé hors présence humaine, en décontamination par voie aérienne dans un local de 20 m³ présente une activité désinfectante significative de 1,39 réduction décimale soit la destruction de **96%** des germes présents dans l'air ambiant du local. Cette activité microbicide se prolonge plusieurs heures après dans le local fermé.

MODE D'EMPLOI

Diffusion longue portée : jusqu'à 5 mètres.

- Pour toute application en intérieur, veiller avant de pulvériser, à l'absence de toute source d'ignition (flamme, cigarette, appareil électrique en fonctionnement), dans le local ou les environs.
- Appliquer par brève pulvérisation, sans pulvérisation prolongée, presser sur le diffuseur 1 seconde maximum pour un local de 25 m3 minimum (pour 50 m3 =2 secondes).
- Comme pour tout destructeur d'odeurs, ne pas pulvériser ou saturer les locaux en présence de personnes, petits animaux, poissons exotiques ou denrées alimentaires non hermétiquement emballées.

Utiliser en zones bien ventilées. Ne jamais pulvériser en direction de personnes ou d'animaux.
En cas de brumisation excessive, aérer le local avant de le rendre au trafic.

PRODUIT TECHNIQUE À USAGE PROFESSIONNEL

Les indications mentionnées sur cette fiche sont données de bonne foi et n'engagent en rien notre responsabilité, le contenu de cette documentation est donné à titre d'information, il doit être adapté à chaque cas particulier.

S. A. S. au capital de 326 249 € - R. C. Rodez 83 B 65 - Siret 327 511 218 00049
Code APE 2041Z - N° intracommunautaire FR 05 327 511 218

CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

Aspect : liquide clair incolore
Odeur : menthe chlorophylle
Masse volumique : 820 g/l ± 20 g/l
Réaction chimique : neutre
Inflammabilité : point d'éclair inférieur à 21°C

GAZ PROPULSEUR

Propulseur hydrocarboné : Mélange Butane / Propane
(valeur n-butane >= 65 % et isobutane <= 5%
Potentiel appauvrissement de la couche d'ozone:ODP : = 0 (R-11 = 1)
Potentiel de bioaccumulation : NON
Teneur en 1,3-butadiène : <= 0,01 % poids
Résidu non volatil : <= 0,1 % poids
Température d'auto-inflammation : > 300 °C

ÉLÉMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une combinaison de fonctions destructrices d'odeurs et biocides, dispersants, extraits synthétiques parfumant.
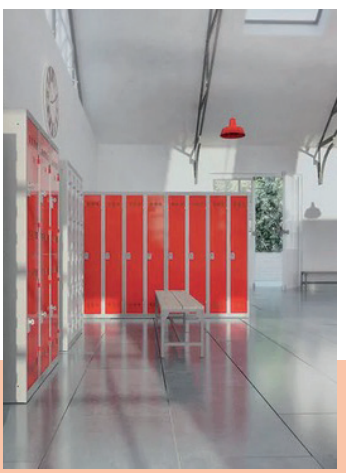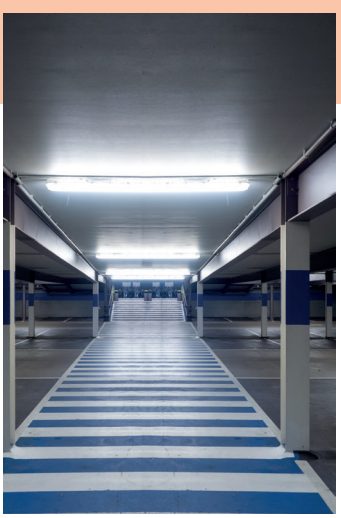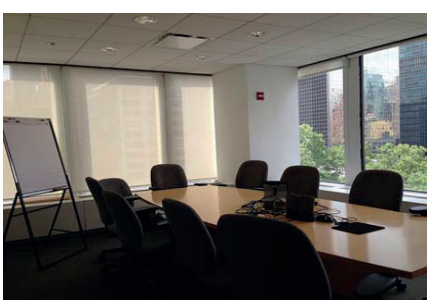
Usage biocide **TP2**, considéré comme dangereux, à utiliser avec précaution.